

Loches, le 13/12/2019

Madame, Monsieur,

Votre enfant sera candidat cette année au Diplôme National du Brevet (DNB). Vous trouverez ci-dessous les modalités d'attribution de ce diplôme.

1/2

## I/ LE CONTROLE CONTINU 400 points

L'évaluation du socle commun **de connaissances, de compétences et de culture** représente 400 points. Les huit composantes du socle commun prises en compte sont :

Collège GEORGES  
BESSE  
LOCHES

Le Principal

Dossier suivi par  
Laurent Thieux

Tél. 02 47 91 10 60  
Fax 02 47 91 10 69  
ce.0370768j  
@ac-orleans-tours.fr

- Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit
- Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant, une langue régionale
- Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques
- Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps
- Les méthodes et outils pour apprendre
- La formation de la personne et du citoyen
- Les systèmes naturels et les systèmes techniques
- Les représentations du monde et l'activité humaine

Ces différentes composantes sont évaluées selon une échelle à **quatre niveaux** : maîtrise insuffisante, maîtrise fragile, maîtrise satisfaisante et très bonne maîtrise.

Le positionnement sur cette échelle s'effectue au fil des **évaluations menées au long du cycle 4** par les enseignants.

Pour chacune des huit composantes du socle commun prises en compte, le candidat obtient :

- **10 points** pour le niveau « **maîtrise insuffisante** »,
- **25 points** pour le niveau « **maîtrise fragile** »,
- **40 points** pour le niveau « **maîtrise satisfaisante** »,
- **50 points** pour le niveau « **très bonne maîtrise** ».

Des points supplémentaires sont accordés aux candidats ayant suivi un enseignement de complément : latin ou chorale.

- 10 points si les objectifs d'apprentissage du cycle sont atteints
- 20 points si les objectifs d'apprentissage du cycle sont dépassés

## II/ LES EPREUVES FINALES 400 points



**Quatre épreuves écrites**, communes à l'ensemble des candidats, portant sur les programmes de :

2/2

- français, durée 3h, 100 points
- mathématiques, durée 2h, 100 points
- histoire et géographie et enseignement moral et civique, durée 2h, 50 points
- sciences (physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre, technologie - 2 disciplines sur 3), durée 1h, 50 points.

**Une épreuve orale de soutenance** qui porte sur l'un des objets d'étude abordés dans le cadre de l'enseignement d'histoire des arts ou sur l'un des projets menés au cours des enseignements pratiques interdisciplinaires du cycle 4 ou dans le cadre de l'un des parcours éducatifs (parcours avenir, parcours citoyen, parcours éducatif de santé, parcours d'éducation artistique et culturelle) suivis par le candidat. **Durée 15mn, 100 points.**

### DATES du DNB 2020

**Epreuve orale : jeudi 18 juin 2020.**

**Epreuves écrites : lundi 29 et mardi 30 juin 2020**

## III/ L'ATTRIBUTION DU DIPLOME

Pour les candidats, le diplôme national du brevet est attribué quand le total des points est supérieur ou égal à 400 sur 800.

Des **mentions** sont octroyées :

- « assez bien » si le total des points est au moins égal à 480 ;
- « bien » si ce total est au moins égal à 560 ;
- « très bien » si ce total est au moins égal à 640.

### BREVET BLANC

**UN BREVET BLANC SERA ORGANISE DANS LES CONDITIONS DE L'EXAMEN LE JEUDI 5 ET LE VENDREDI 6 MARS 2020.**

*La carte d'identité et la convocation sont obligatoires pour passer un examen. Si votre enfant n'a pas de carte d'identité, nous vous engageons à en faire la demande auprès de votre mairie dès à présent.*